



Buxières
Buxerulles
Woinville

COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-LES-CÔTES

BUXIÈRES – BUXERULLES – WOINVILLE

www.buxieres-sous-les-cotes.fr

BULLETIN N° 66 du 29 septembre 2015

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 17 septembre 2015

Tous les membres étaient présents.

Désignation du Bureau d'Études pour la révision du POS en PLU : Il est rappelé au Conseil Municipal le projet de révision du POS en Plan Local d'Urbanisme et notamment la recherche d'un bureau d'étude qui pourra mener à bien cette révision.

Après interrogation de cinq bureaux d'études, trois d'entre eux ont présenté une offre :

- NEGE, Nord Est Géo Environnement de Nancy (54)
- Environnement Conseil, Agence Est de Châlons-en Champagne (51)
- CESTE SA de Norroy-le-Veneur (57)

et un bureau d'études : Espace et Territoires de Neuves Maisons (54) a décliné l'offre en raison d'un calendrier trop chargé.

La Commission d'Appel d'Offres de la commune s'est réunie le 16/09/2015 pour analyser les différentes propositions. Le résultat de l'analyse indique que c'est le cabinet Environnement Conseil qui présente la meilleure offre.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le compte rendu de la commission d'appel d'offres et en avoir délibéré, a choisi à l'unanimité le bureau d'étude Environnement Conseil de Châlons en Champagne pour une offre d'un montant de 18 740 € HT option 1 comprise.

Attribution d'une subvention : Une enseignante de classe de CE2/CM1 de l'école de Vigneulles-Lès-Hattonchâtel demande une subvention car elle envisage d'emmener en 2016, ses 26 élèves en classe de découverte, en Baie de Somme. Le coût serait d'environ 410 € par enfant. Dans la commune deux enfants sont concernés par ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de soutenir ce projet à hauteur de 100 € par enfant soit 200 €.

Les fonds nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année 2016.

Place à brûler de Buxerulles :

La sous-préfecture de Commercy a été claire et ferme à ce sujet ; une collectivité n'a pas le droit d'organiser un tel endroit. Si un accident devait arriver, la commune serait pleinement responsable. Les objets et déchets doivent donc être obligatoirement déposés à la déchetterie. Cependant, une réflexion est menée pour proposer des services autorisés et organisés.

Un groupe de travail a été décidé. Il est composé de Vincent PHILIPPE, Elisée FRANÇOIS, Odile BEIRENS. Nous vous ferons part rapidement des propositions qui seront élaborées.

Columbarium :

Des propositions de marbriers et entreprise de pompes funèbres ont été recueillies. Un projet par cimetière sera établi. Patrick POLIN, André NOËL, Pascal BOTTESINI et Odile BEIRENS travaillent à leur mise en forme. Le CAUE sera sollicité pour donner son conseil sur les emplacements ainsi que sur l'aménagement final. L'ensemble des installations avec le cadre réglementaire sera soumis au conseil municipal.

Vente de bois :

Des arbres sur la propriété de la commune (Woinville intramuros) peuvent potentiellement tomber sous l'action d'un vent fort ou d'une tempête. Pour prévenir tout accident, ils vont être abattus et déposés. Le conseil municipal propose de les soumettre aux habitants, **au plus offrant**.

Le volume estimé est d'**environ 15 stères**. Il restera à débiter et emporter le bois.

➤ Déposer une offre sous enveloppe cachetée à l'attention de Madame le Maire pour **le 8 octobre 19h**.

INFORMATIONS

ÉTUDE ZONAGE ASSAINISSEMENT

L'étude est maintenant lancée ; les délais de recours étant respectés. Le cabinet OXYA commence par faire la synthèse des études et données existantes, puis en octobre et novembre il fera la reconnaissance du terrain : relevés hydrographiques et topographiques. Un comité de pilotage composé de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, le Conseil Départemental de la Meuse, la Communauté de Communes Woëvre-Côtes de Meuse, le Parc naturel régional de Lorraine ainsi que la commission municipale Assainissement et le comité consultatif Assainissement, est mis en place. Une information régulière vous sera communiquée y compris sous forme d'une petite exposition explicative.

SÉCURITÉ EN FORÊT

L'ouvrage militaire de la guerre 14/18 dit « l'observatoire » que l'on trouve en forêt de Buxerulles sera sécurisé ; la descente dans l'ouvrage est devenue dangereuse.

Dans l'attente des travaux, des rubalise signifient aux promeneurs l'interdiction d'y pénétrer.

Un aménagement explicatif sera mis au point ultérieurement avec le concours de Martial TALFOURNIER.



DISTILLATION

Les propriétaires récoltants, membres des syndicats de distillation, qui désirent utiliser les ateliers de distillation pour la campagne 2015 doivent se faire inscrire auprès de Paul GARAUDEL (03.29.89.34.41) pour Buxières, Patrice LAUNOIS (03.29.89.35.31) pour Buxerulles et Henri LAUMONT (03.29.89.35.20) pour Woinville.

La date limite des inscriptions est fixée **au 1^{er} novembre 2015 dernier délai.**

PANNEAUX D'INFORMATION

Ils sont posés dans chaque village. N'hésitez pas à nous faire part de votre avis.

Ils servent aussi de test pour la réalisation des futures installations.



TRAVAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les travaux ont commencé et devraient être finis pour le 20 octobre :

Amélioration des cheminements vers les arrêts de bus scolaires à Buxerulles, changement du miroir et sécurisation des abords en sortie vers Montsec à Woinville, pose d'un stop et d'un miroir au croisement rue Maujoyet/Grande rue à Buxières.

GRILLES AVALOIR

Le récent nettoyage des grilles avaloir de la commune a mis en évidence un certain nombre d'anomalies qu'il faut traiter, comme l'étanchéité des regards, des collecteurs bouchés ou ensablés, des branchements défectueux.

Dans certains cas, du béton colmate le regard. Nous attirons votre attention à ce sujet. Pas de nettoyage de la bétonnière dans le caniveau lorsque vous faites des travaux !

LANCEMENT DE L'OPAH PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'étude pour l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) mise en place par la communauté de communes Côtes de Meuse-Woëvre démarre. Un questionnaire va être adressé aux propriétaires. Les aides apportées sont conditionnées aux revenus. L'ensemble de la démarche sera présentée dans le prochain bulletin de la CCCMW.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES : **Vendredi 2 octobre 2015** - Centre de Congrès Prouvé à Nancy.

8h00 : Accueil des participants – Centre de congrès Prouvé

8h30 : Ouverture de l'assemblée générale (séance publique)

Jean-Claude Humbert, président des Communes forestières de Lorraine

Rapport moral : Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des Communes forestières

9h30 : Contrat d'objectifs et de performance de l'ONF pour la période 2016-2020

Présentation des travaux menés depuis septembre 2014

11h30 : Interventions

André Rossinot, président de la communauté urbaine du Grand Nancy

Mathieu Klein, président du Conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle

Jean-Pierre Masseret, président du Conseil régional de la Lorraine, sénateur de la Moselle

Jean-Yves Caullet, président du conseil d'administration de l'ONF

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

12h30 : Conclusions

Dominique Jarlier, président de la Fédération nationale des Communes forestières.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES COMMUNES FORESTIÈRES DE MEUSE

Samedi 17 octobre 2015 - 9h30 à Lacroix-sur-Meuse

DÉPISTAGE DES MALADIES RÉNALES

Le pôle d'équilibre territorial et rural Cœur de Lorraine organise 2 journées de sensibilisation et dépistage avec l'Association des Insuffisants Rénaux de Meuse.

Mardi 6 Octobre 2015 - Salle des fêtes de Fresnes-en-Woëvre

Mardi 13 Octobre 2015 - Salle des fêtes de Chauvencourt

10h à 17h : dépistage et information (AIR Meuse et Institut de Formation en Soins Infirmiers)

18h à 19h30 : conférence-débat animée par le Docteur BINDI, néphrologue du centre hospitalier de Verdun-Saint-Mihiel

RAID 55

L'association organise son concours d'endurance équestre international le **3 octobre 2015 entre 5H00 et 21H50**.

La responsable de la sécurité est Madame Evelyne Schwenker : 06 73 29 62 90.

MARCHÉ D'AUTOMNE

À Hannonville-sous-les-Côtes le **4 octobre 2015** à partir de 10h du matin.

Tél : 03 29 87 32 94 ou www.ecomusee-hannonville.com

FÊTE DU POISSON

Du 18 octobre au 15 novembre 2015 au Domaine du Vieux moulin à Lachaussee.

Tél : 03 29 89 36 02 ou www.etang-de-lachaussee.com

FERMETURE DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat de mairie sera fermé du **19 au 31 octobre 2015**.

En cas d'urgence vous pouvez vous adresser au Maire et aux Adjoints.

Odile BEIRENS